

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

(Exécution de l'art. L2121-10 du Code Général des Collectivités Territoriales)

Le Conseil Municipal de la Commune se réunira au Foyer Rural « Charles CATILLON » -
rue Aristide Briand - 02800 CHARMES en séance ordinaire :
le vendredi 09 avril 2021 à 17 h 30.

ORDRE DU JOUR :

- 1 - Approbation du compte administratif 2020,
- 2 - Vote du compte de gestion 2020 du Trésorier Municipal,
- 3 - Reprise des résultats et affectation des résultats au budget primitif 2021,
- 4 - Contributions aux organismes et subventions aux associations,
- 5 - Vote des 2 taxes 2021,
- 6 - Vote du budget primitif 2021 avec les opérations en investissement,
- 7 - Principales caractéristiques des dépenses du compte 6232 « fêtes et cérémonies »,
- 8 - Droit de préemption des parcelles cadastrées AB 287 et 286,
- 9 - Règlement intérieur pour le personnel communal,
- 10 - Communications.

En Mairie, le 1^{er} avril 2021

Pour le Maire et par délégation,
Nicolas THIBEUF, Adjoint au Maire

